

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Administration économique et sociale

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Administration économique et sociale	Jury par défaut	Tous les candidats	250	3713	1271	1496	34	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (AES) :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat, qui doit posséder les fondamentaux de la langue : orthographe, grammaire, syntaxe et vocabulaire. La langue française doit en outre pouvoir être utilisée par le candidat pour produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et pour raisonner sur des concepts.

* Disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie.
Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise des raisonnements mathématiques essentiels notamment pour appréhender les enseignements relevant de l'économie et de la gestion. Le niveau attendu en mathématiques n'est évidemment pas aussi élevé que dans les disciplines scientifiques dures, ni même qu'en licence d'économie et de gestion, où la proportion des enseignements fondés sur des connaissances mathématiques est plus élevée.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence d'AES laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnels. L'encadrement est souple ; seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

* Etre intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde
Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. La formation en Licence AES ne peut en effet être déconnectée des réalités sociales et culturelles. En outre, cette formation s'inscrit nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national. Une telle approche dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

Attendus locaux

Être capable d'assiduité et de ponctualité.

Avoir une très bonne maîtrise de la langue française et de bonnes qualités rédactionnelles.

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement.

Avoir un bon niveau de culture générale et faire preuve de curiosité intellectuelle.

Savoir allier capacité d'abstraction et esprit pratique, technicité et interdisciplinarité.

Disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie.

Avoir une réelle capacité de travail et de son organisation, savoir travailler d'une façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence se caractérise par la pluridisciplinarité de son enseignement en sciences sociales.

L'architecture de la licence est conçue sous forme d'une première année généraliste qui se décline en deux spécialisations différentes.

La spécialisation « Administration et gestion des entreprises–Ressources humaines» permet d'étudier différents aspects du domaine des ressources humaines grâce au concours croisé de nombreuses disciplines (gestion, droit, économie, sociologie, management, etc..) qui caractérise cette licence. Cette spécialisation prépare l'étudiant.e à mieux appréhender la richesse et la variété des fonctions RH, fondamentales en entreprise.

La spécialisation « Économie sociale et solidaire–Entrepreneuriat » propose une approche qui tente de concilier l'intérêt général et l'utilité collective avec l'efficacité économique. Sur le plan professionnel, la spécialisation Économie sociale et solidaire a pour but de former des gestionnaires pour le marché de ce secteur.

Un stage est prévu pour favoriser l'accès aux formations post–licence (masters universitaires, écoles...) ainsi que l'accès à l'emploi à l'issue des études.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en mathématiques, Notes d'histoire-géographie, Niveau en anglais, Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, Notes en sciences économiques et sociales		Bulletin de première, de terminale et du supérieur, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français, Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français, Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, Capacité à l'oral, Qualité de l'orthographe		Notes de français, Appréciations des enseignants sur les bulletins	Essentiel
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Capacité à fournir des efforts, Concentration en classe, Capacité d'organisation, Esprit d'équipe, Ouverture au monde, Curiosité intellectuelle		Appréciations des enseignants sur les bulletins, Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études	Essentiel
	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Capacité à fournir des efforts, Concentration en classe, Capacité d'organisation, Esprit d'équipe, Ouverture au monde, Curiosité intellectuelle		Projet de formation, Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Capacité à réussir dans la formation, Cohérence du projet		Appréciations des enseignants sur les bulletins, Fiche de suivi de réorientation ou de reprise d'études, Projet de formation, Fiche avenir	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Arts plastiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Arts plastiques	Jury par défaut	Tous les candidats	315	2086	1137	1309	19	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention ARTS PLASTIQUES :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts plastiques laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La visée de la formation en arts plastiques est de permettre, d'une part, de développer une pratique artistique personnelle par l'exploration, la maîtrise des moyens d'expression plastique et techniques diversifiés et, d'autre part, d'apprendre à théoriser cette pratique.

Sur le plan pratique, dès la première année, différentes techniques de création sont proposées à l'étudiant·e : dessin, création numérique interactive, performance, photo, peinture, volume-sculpture, graphisme, vidéo, installation, son et écriture.

Sur le plan théorique, un programme en histoire de l'art et en théorie de l'art est travaillé sur les trois années, permettant de questionner le fait artistique et de développer l'esprit critique.

Les cours d'histoire de l'art donnent un cadre chronologique permettant de situer les œuvres et les artistes dans le contexte des grands courants ou mouvements artistiques.

Les cours de théorie de l'art sont des enseignements d'esthétique et des sciences de l'art qui donnent des outils d'analyse.

Ils offrent une première initiation à la recherche et la maîtrise des compétences méthodologiques : recherche thématique et bibliographique, analyse d'œuvres et de textes, approche critique des expositions et étude de dispositifs muséographiques.

La formation offre une licence accordée avec les départements de l'UFR Art, Philosophie et esthétique de l'université, mais aussi de Lettres, Géographie, et Informatique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Terminale (ou de la dernière année d'enseignement secondaire à l'étranger) et Épreuves du Bac.	Notes de Terminale (ou de la dernière année d'enseignement secondaire à l'étranger) et Épreuves du Bac.	Toutes disciplines	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement, Qualité de l'orthographe, Maîtrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement, Qualité de l'orthographe, Maîtrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.	Notes de français et philosophie, Note de langue étrangère.	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle.		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Être sensibilisé aux pratiques artistiques et engagement citoyen.		Rubrique "Activités et centres d'intérêt" et projet de formation. Champ "Engagement citoyen" de la Fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Cinéma

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Cinéma	Jury par défaut	Tous les candidats	205	3233	884	1101	15	

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement.

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B).

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle.

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Cinéma laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le département Cinéma présente de nombreux atouts qui font la richesse et la spécificité de son parcours de Licence :

- Une articulation entre enseignements théoriques (analyse, économie, esthétique, histoire, théorie du cinéma) et pratiques impliquant une initiation technique dans les domaines fondamentaux du cinéma (image, son, montage), des cours de scénario et de réalisation.
- La présence de nombreux professionnels au sein du corps enseignant.
- Un service audiovisuel qui assure la gestion d'un parc matériel touchant à tous les secteurs techniques du cinéma. L'offre de cours est conçue de manière à assurer le passage progressif d'enseignements généralistes vers des enseignements plus spécialisés. Les étudiants sont amenés à suivre chaque année un EC fondamental d'Analyse de films, d'Esthétique du cinéma, d'Histoire du cinéma, de Droit et économie du cinéma, d'Initiation technique, et de Méthodologie.

En L1, des EC transversaux favorisent l'acquisition d'un "socle commun" de connaissances et de compétences qui facilitent les réorientations.

À partir de la L2, ces enseignements s'accompagnent d'une formation à la réalisation et d'une découverte des filières et des métiers du cinéma.

La L3 constitue en outre une année de transition possible vers l'un des 3 parcours en Master et une année d'insertion dans le monde professionnel (stage obligatoire).

Pour en savoir plus : <http://www-artweb.univ-paris8.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première, Terminale et Épreuves du Bac		Toutes disciplines	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement, Qualité de l'orthographe, Maîtrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement, Qualité de l'orthographe, Maîtrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.	Note de français, Note de langue étrangère	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle	Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la Fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.	Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.	Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour toutes formes de cinéphilie, de pratique du cinéma et engagement citoyen.	Intérêt pour toutes formes de cinéphilie, de pratique du cinéma et engagement citoyen.	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" et projet de formation. Champ "Engagement citoyen" de la Fiche avenir.	Complémentaire

Signature

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	370	3441	1853	2228	30	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Aptitude à l'expression écrite et orale :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le/la candidat.e. Le droit est une discipline où les qualités oratoires sont souvent essentielles (la « plaidoirie »), et où les qualités rédactionnelles sont toujours fondamentales (rédaction de courriers, de consultations, de conclusions, d'actes juridiques...).

A l'université, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en la rédaction de fiches d'arrêt, de notes de synthèses, de commentaires de textes, de cas pratiques et de dissertations. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le/la candidat.e maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue : orthographe, grammaire, syntaxe et vocabulaire.

Aptitude à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte :

La formation en Licence de droit requiert l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspectives et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. Les exercices en travaux dirigés et en examens consistent en l'élaboration de fiches d'arrêt, de notes de synthèses, de commentaires de textes, de cas pratiques et de dissertations.

Aptitude à la logique et au raisonnement conceptuel :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Ouverture au monde et connaissances linguistiques :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant.e ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère. Une telle étude du droit dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

Intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le/la candidat.e ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent.

Le droit ne peut être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique. Cette compréhension a vocation à être renforcée à l'université, car l'étude de la constitution historique du droit, de ses origines, continuités et ruptures, est centrale dans la formation du juriste. Le droit n'est pas que le droit positif.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence mention Droit vise la maîtrise des fondamentaux du droit – droit privé, droit public et histoire du droit – qui permettent de comprendre l'ensemble des faits sociaux individuels dans un contexte économique et social donné, la capacité à analyser des documents à caractère juridique (textes, actes et jurisprudence), à construire une synthèse argumentée sur des questions juridiques données, notamment grâce à l'étude des notions fondamentales en droit et à un enseignement pratique dispensé durant les travaux dirigés.

La formation est ouverte sur des disciplines connexes : Introduction à l'économie, à la science politique, à la sociologie, aux relations internationales et aux idées politiques. Formation à l'anglais juridique oral et écrit.

<https://ufr-droit.univ-paris8.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur.	Notes de : Français, histoire/géographie, philosophie, science économique, science sociale, mathématiques.	Essentiel
	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur.	Options : Droit et grands enjeux du monde contemporain, sciences sociales et politiques, sciences économiques et sociales, latin.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise de la langue française		Note de français et de philosophie	Essentiel
Savoir-être	Aptitude au travail universitaire		Appréciation des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du	Motivation		Projet de formation motivé	Très important

projet			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Portail Economie et gestion

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Economie et gestion	Jury par défaut	Tous les candidats	215	4386	1288	1770	28	3
Université Paris 8 – Licence – Economie et gestion – Accès Santé (LAS)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	4386	134	991	28	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE ET GESTION :

* Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Attendus locaux

La Licence Economie–Gestion s'adresse en priorité aux élèves ayant un niveau de mathématiques adéquat.

Les enseignements de première année nécessitent de connaître les notions suivantes en mathématiques :

- étude de fonction : dérivabilité, notion de tangente, équations de droite, calcul de limites ;
- résolution de systèmes d'équations à plusieurs inconnues ;
- fonctions usuelles : logarithme, exponentielle, puissance et calcul sur les puissances, polynômes.

En fonction de leurs dossiers, les candidats pourront se voir proposer une remise à niveau avant la rentrée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Paris 8 – Licence – Economie et gestion :

La licence Économie–Gestion est constituée de deux parcours à partir de la deuxième année (parcours "Économie et finance" et parcours "Management") et d'une licence accordée avec la Licence de Mathématiques pour les étudiants en L1 et en L2/L3. Parcours Economie et finance, qui offre la possibilité de suivre des enseignements approfondis en mathématiques au sein de la Licence de Mathématiques.

Objectifs :

- Offrir des connaissances fondamentales en économie et gestion afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master économie ou management aux métiers de l'entreprise et de ses partenaires territoriaux et aux métiers de l'enseignement, de l'action sociale et associative ;
- Offrir une formation pluridisciplinaire cohérente (économie, gestion, mathématiques, sciences humaines et sociales, informatique),

socle de la polyvalence des étudiants.

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Economie-et-gestion-604->

Université Paris 8 – Licence – Economie et gestion – Accès Santé (LAS) :

La licence Économie–Gestion avec option accès santé est constituée en 1ère année d'une majeure en économie gestion et d'une mineure santé.

La majeure représente 40 ECTS, la mineure 20 ECTS. La majeure comprend les cours fondamentaux en économie gestion. La mineure est composée d'enseignements issus du parcours spécifique accès santé (PASS) de Paris 13. Les enseignements proposés par l'université Paris 13 sont suivis en ligne. La 2ème et la 3ème année sont celles de la licence économie gestion classique, avec deux parcours possibles : économie–finance ; management.

Objectifs :

- Offrir des connaissances fondamentales en économie et gestion afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master économie ou management aux métiers de l'entreprise et de ses partenaires territoriaux et aux métiers de l'enseignement, de l'action sociale et associative ;
- Offrir une formation pluridisciplinaire cohérente (économie, gestion, mathématiques, sciences humaines et sociales, informatique), socle de la polyvalence des étudiants ;
- Permettre l'accès aux études de santé.

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <http://www.univ-paris8.fr/-Licence-Economie-et-gestion-604->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux s'est basée sur les notes en mathématique, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, ainsi que sur les notes en LV1 et SVT ou Physique pour les candidats ayant pris cette spécialité.

Une étude manuelle des dossier a été effectuée pour les candidats pour lesquels le traitement algorithmique était impossible.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Étant données les pré-requis dans cette licence, un poids important est donné aux notes en mathématiques. Il est donc conseillé aux candidats d'évaluer leurs chances sur cette base.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en mathématiques		Résultats trimestriels et/ou note à l'épreuve du baccalauréat et/ou dans le cursus antérieur.	Essentiel
	Résultats en histoire-géographie		Résultats trimestriels et/ou note à l'épreuve du baccalauréat et/ou dans le cursus antérieur.	Très important
	Résultats en SES (ou économie-gestion)		Résultats trimestriels et/ou note à l'épreuve du baccalauréat et/ou dans le cursus antérieur.	Très important
	Résultats en LV1		Résultats trimestriels et/ou note à l'épreuve du baccalauréat et/ou dans le cursus antérieur.	Très important
	Résultats à l'épreuve anticipée de français (en cas d'impossibilité d'évaluer les critères ci-dessus)		Résultats trimestriels et/ou note à l'épreuve du baccalauréat et/ou dans le cursus antérieur.	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Adéquation de la formation antérieure		Fiche avenir, Projet de formation	Complémentaire

Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Formation antérieure et résultats	Cohérence de la formation antérieure	Ce champ est pris en compte pour les candidats dont les dossiers ne se prêtent pas à une évaluation quantitative des notes
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Etudes théâtrales

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Etudes théâtrales	Jury par défaut	Tous les candidats	120	757	569	714	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

La formation théorique exige une bonne compréhension du français, pour la compréhension et l'analyse d'un texte dramatique ou théorique (histoire, étude critique, philosophie, sociologie).

Des capacités de rédaction et d'argumentation sont indispensables.

Il faut également disposer de bonnes capacités d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit, pour s'investir dans le jeu et pour pouvoir articuler des pensées et des raisonnements.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les enseignements de la Licence Etudes théâtrales, articulent savoirs théoriques, historiques et pratiques.

Ils sont adossés aux spécialités de recherche des enseignants titulaires, qui portent sur la création théâtrale, dans sa pratique contemporaine comme dans son histoire et dans la diversité de ses formes -- danse, théâtre, installation, opéra, performance. Parmi les départements d'études théâtrales franciliens, le département Théâtre de Paris 8 a la spécificité d'ouvrir le spectre culturel des études sur les théâtres et pratiques performatives du monde entier (sur les théâtres indiens, japonais, coréen, latino-américain, africain, russe, allemand, italien, etc.).

La formation comprend enfin des enseignements de professionnel.le.s de la culture et de professionnel.le.s sur des champs artistiques divers (comédien.ne.s, performeur.e.s, metteurs/ metteuses en scène, pédagogues, scénographes, technicien.ne.s lumière, son, vidéo, régie plateau, administration, relations public des théâtres) : des cours « Métiers du spectacle » sont assurés en licence 2 et 3 par des professionnels de structures théâtrales environnantes (TGP, Théâtre de la Commune, Centre Houdremont de La Courneuve, Théâtre de la Colline, Drac Ile de France, etc), tandis que de nombreux ateliers pratiques sont assurés par des professionnels (scénographes, acteurs, metteurs en scène, enseignants de conservatoire, etc) français et étrangers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans le cas de réorientation universitaire, Résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur.		Notes en français, en histoire et en philosophie/culture générale	Très important
	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans le cas de réorientation universitaire, Résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur.		Option : Théâtre et jeu dramatique	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité de compréhension, d'expression écrite et d'expression orale		Commentaires des bulletins	Très important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Connaissance des exigences et des débouchés de la formation		Fiche avenir et lettre de motivation. Tous candidat peut devenir un bon étudiant de théâtre par la motivation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêts pour le théâtre et les arts de la scène		Activité péri et extra scolaires, centres d'intérêts des candidat.es	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Géographie et aménagement

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Géographie et aménagement	Jury par défaut	Tous les candidats	105	432	432	432	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en

perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces
L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour tout conseil : p8geo-parcoursup@univ-paris8.fr ou <https://geographie.univ-paris8.fr/?presentation-de-la-licence>

La géo à Paris 8 ? Des compétences techniques, des méthodes de travail, d'analyse et de synthèse autour des enjeux actuels : comprendre la Terre et le monde, les sociétés et les territoires, pour agir.

Nos spécificités pédagogiques : pas de cours en amphitheâtre ! Tout se fait en petits groupes avec le même enseignant pour la théorie, la pratique et le contrôle continu intégral des connaissances.

Des parcours individualisés pour étudier selon vos curiosités ou vos projets et vous forger un CV original.

Deux spécialisations possibles en géographie (Aménagement-Environnement ou Géo sociale) ou bien un large éventail de disciplines à associer à la géo (liste sur notre site).

Un emploi du temps à la carte : à partir du cursus et de l'offre de cours, vous adaptez votre emploi du temps du semestre selon vos goûts et vos contraintes. Une liberté croissante dans le choix des cours de la L1 à la L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Comme il est annoncé sur tous nos documents de présentation, la Commission d'examen des vœux de la licence de géographie de Paris 8 ne regarde pas les notes obtenues au lycée ou au bac (donc pas d'algorithme mis en œuvre) : vous n'êtes pas des chiffres, mais une personne ! En revanche, la Commission lit avec attention les lettres de motivation ("projet de formation") : nous vous conseillons donc de ne surtout pas faire rédiger vos lettres par des coaches privés (le plus souvent, c'est de l'arnaque) et de ne pas non plus prendre des lettres toutes faites en faisant un copier-coller de lettres proposées sur internet (ces lettres internet, nous les connaissons par cœur !!!). Il vaut bien mieux, pour vous, rédiger un "Projet de formation" qui vous soit vraiment personnel (même s'il est maladroit) et qui démontre que vous avez bien perçu l'intérêt, pour vous, de choisir cette licence plutôt qu'une autre... A l'âge que vous avez, vous n'êtes pas obligée(e) de savoir déjà précisément le métier que vous voudriez faire, mais vous pouvez évoquer des envies, des rêves, des questionnements sur votre avenir professionnel... N'hésitez pas à évoquer vos activités extra-scolaires, vos engagements... Bref, montrez-nous que vous voulez vraiment venir préparer votre licence chez nous, que cela vous fera plaisir et vous rendra heureux... et que vous êtes donc vraiment LA personne qui aura sa place dans notre future cohorte ou promotion d'étudiant(e)s.

Nous vous suggérons fortement de nous contacter directement (p8geo-parcoursup@univ-paris8.fr) pour obtenir toute sorte de renseignements et de conseils en vue de la rédaction de votre lettre. Pour conforter votre choix et mieux l'argumenter, nous vous conseillons de vous reporter à la page Internet qui vous est dédiée :

<http://www.geographie.univ-paris8.fr/spip.php?article1377>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Information et communication

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris 8 – Licence – Information et communication	Jury par défaut	Tous les candidats	200	1051	512	543	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATION-COMMUNICATION :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte généralement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque en effet l'importance, pour cette mention, de la capacité à travailler de façon autonome, seul ou en groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place importante à l'organisation et au travail personnel.
- * Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels

L'intérêt pour la communication et l'information est bien évidemment essentiel, mais cette mention offre une approche pluridisciplinaire et implique également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).

* Etre intéressé par les questions de société, l'actualité et les médias, la culture, le numérique et l'information
Cet attendu impose, pour cette formation, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Cette curiosité peut être attestée par un intérêt pour les questions d'actualité, la place des médias et de la communication numérique et, enfin, l'information dans toutes ses dimensions.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

La licence en « information et communication » de Paris 8 comporte un grand nombre de cours théoriques, il est donc attendu des étudiant.es postulant à cette licence un excellent niveau à l'écrit : maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe, de l'argumentation, de la synthèse et de la dissertation, ainsi qu'un goût pour la lecture et la rédaction.

Un intérêt pour les sciences humaines et sociales, les grands enjeux du monde contemporain, ainsi qu'une lecture régulière de la presse généraliste (papier, électronique) seront un plus pour réussir dans cette formation.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le diplôme de licence est composé d'une majeure comprenant des cours fondamentaux, des cours méthodologiques et des cours pratiques.

À partir de la 2^{ème} année, cinq parcours spécifiques sont proposés, à choisir entre :

- Communication des entreprises et des institutions
- Médiations culturelle et scientifique
- Médias et médiatisations
- Créations audiovisuelles
- Numérique.

Deux stages et un projet tuteuré viennent compléter l'ensemble.

Enseignements de tronc commun : Enseignements fondamentaux : Anthropologie de la communication ; Histoire de la communication ; Psychologie de la communication ; Sociologie de la communication ; Droit de la communication ; Économie de la communication ; Esthétique de la communication ; Sémiologie de la communication ; Approches croisées.

Méthodologie du travail universitaire écrit et oral ; Communication orale ; Rhétoriques de l'image et du son ; Techniques d'enquêtes

en sciences sociales ; Veille informationnelle ; Lecture critique de l'actualité ; Analyse du discours médiatique ; Techniques de marketing ; Gestion de projet ; Panorama de la recherche en SIC.

Ateliers : Les enseignements de réalisation pratiques ont pour objectif la conception et la mise en œuvre d'objets de communication (journalisme, radio, télé, transmédias). La licence comprend également des enseignements transversaux (langue, informatique, cours libres). Possibilité de suivre une mineure en LEA (correspondant à 1 / 3 des cours sur l'ensemble de la licence).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français, des épreuves anticipées et des matières relatives aux lettres et sciences humaines, Notes du baccalauréat pour les candidats en réorientation	Notes de français, des épreuves anticipées et des matières relatives aux lettres et sciences humaines, Notes du baccalauréat pour les candidats en réorientation.	Notes en français, Notes en philosophie, Notes en histoire-géographie, Notes en sciences économiques et sociales, Notes en langues vivantes, Pour les candidats en réorientation, Notes du baccalauréat et de première ou deuxième année de licence ou de tout autre parcours.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences et intérêts académiques : Qualité de l'orthographe et de la syntaxe, Capacités d'argumentation et de synthèse, Goût pour la lecture et la rédaction, Intérêt pour les sciences humaines et sociales et l'actualité	Compétences et intérêts académiques : Qualité de l'orthographe et de la syntaxe, Capacités d'argumentation et de synthèse, Goût pour la lecture et la rédaction, Intérêt pour les sciences humaines et sociales et l'actualité.	Essai (1500 signes) figurant dans le formulaire spécifique à la formation	Essentiel
Savoir-être	Autonomie et curiosité		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la formation et cohérence du projet de formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Originalité du parcours, Engagement dans la vie associative, Sportive et/ou Culturelle et expériences	Originalité du parcours, Engagement dans la vie associative, Sportive et/ou Culturelle et expériences	Champ spécifique du questionnaire demandé par la formation	Essentiel

	antérieures dans le domaine de la communication	antérieures dans le domaine de la communication.		
--	---	--	--	--

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Histoire

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Histoire	Jury par défaut	Tous les candidats	130	645	645	645	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales

L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

On attend particulièrement des candidat.e.s les compétences suivantes :

être curieux/se et ouvert.e à l'histoire des sociétés et des cultures ;

Avoir de bonnes qualités d'expression et de rédaction ;

Apprécier le travail en petits groupes (il n'y a pas de cours magistraux en amphithéâtre, mais des séances en effectifs réduits, alternant cours et exercices pratiques), tout en étant capable d'un effort personnel et en sachant s'organiser dans son travail ;

Etre capable d'assiduité : la validation des cours repose avant tout sur le contrôle continu, et chaque étudiant.e bénéficie d'un suivi individuel ;

Avoir le goût de la lecture : les étudiant.e.s doivent avoir l'habitude de longues séances de lecture, du moins être disposé.e à tenter cette expérience, essentielle à la réussite.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence combine formation en histoire, pré-professionalisation, et maîtrise d'une ou deux langues européennes.

L1 centrée sur l'apprentissage de l'autonomie et l'acquisition de la méthodologie universitaire (M2E), de la méthodologie historique (dissertation et commentaire de documents), de la découverte d'autres sciences sociales, des compétences informatiques (PIXE), de connaissances disciplinaires historiques.

L2 et L3 : années d'approfondissement et de perfectionnement :

- Approfondissement des connaissances dans les 4 périodes historiques en L2 puis en L3

- Méthodologie renforcée en L2

- Initiation à la recherche en L3 : ateliers lectures critiques ; techniques de l'historien (paléographie, épigraphie, archéologie, informatique pour historien) ; projet tutoré (mémoire de synthèse sur une question d'histoire)

- Spécialisation dans un parcours : choix entre diverses « mineures » intégrées dans un bouquet de licences de Paris 8 : notamment mineure renforcée de géographie pour préparer au métier d'enseignant en histoire-géographie ; licences de science politique, sociologie, sciences de l'éducation, ...
- pré-professionnalisation progressive : L2 : 1 stage (en établissement public, ou association ou entreprise) avec rapport d'activité. L3 : 1 EC Tremplin Métiers : découverte des débouchés professionnels de la licence d'histoire (concours administratifs, métiers du journalisme ou du patrimoine) + 1 mémoire de fin de licence (mémoire disciplinaire ou mémoire didactique).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Informatique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Informatique	Jury par défaut	Tous les candidats	65	2222	215	223	24	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Un intérêt et des résultats corrects dans les matières techniques (informatique, mathématiques, physiques, chimie, biologie, etc.) sont fortement recommandés pour accéder et progresser dans cette licence.

Par ailleurs, une expérience dans l'écriture de codes ou le développement de projets informatiques permettra d'appuyer la motivation du/de la candidat·e.

Il est impératif que le ou la candidat·e précise dans son « Projet de formation motivé » sa volonté réelle à poursuivre en informatique, en particulier : les options suivies aux lycées contenant de la programmation ou toute autre expérience personnelle en programmation en citant les programmes réalisés.

Pour réussir dans notre licence il est nécessaire de passer de nombreuses heures à programmer devant un ordinateur en dehors des cours, une expérience personnelle passée témoignera de l'adéquation de la candidature à la formation.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence forme les étudiant·es à la conception et au développement de logiciels.

L'informatique étant peu enseignée dans certaines filières du lycée, la licence est accessible sans pré-requis spécifique. Néanmoins, la réussite des étudiant·es suppose des capacités de concentration et de persévérance ainsi qu'un esprit logique et minutieux indispensables à la pratique de la programmation.

Contenu : La licence propose une formation très large aux différents domaines de l'informatique, en particulier : programmation, algorithmique, intelligence artificielle, synthèse d'images, programmation de cartes graphiques, systèmes, bases de données, sécurité, réseaux.

Leur mise en pratique consiste en grande partie à écrire des programmes informatiques dans une grande variété de langages (Python, C, C++, OCaml, Racket, Prolog, GLSL, ...).

Organisation : Les cours sont toujours en petits groupes (pas d'amphis) et majoritairement en salle machine ; l'évaluation se fait par

du contrôle continu et des projets.

Spécificités : Pas de cours de mathématiques spécifiques au delà du premier semestre, sauf pour les étudiant·es qui choisissent de faire une mineure mathématiques.

Cette licence s'adresse à des étudiant·es particulièrement motivé·es pour l'étude et la pratique de l'informatique : 900 heures d'enseignement en informatique sur 3 ans au minimum et davantage pour celles et ceux qui choisissent la mineure interne de la licence.

Plus d'information à partir de <https://informatique.up8.edu/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidat·es sont invité·es à lire très attentivement les attendus locaux, ainsi qu'à se renseigner sur le contenu de la formation : nous cherchons avant tout à aider dans un processus d'orientation et non à faire de la sélection, nous souhaitons donc classer en premier les dossiers qui montre de la manière la plus concrète leur réelle motivation à venir dans notre formation (en comprenant bien que les licences n'ont pas de programme national et qu'une même mention de licence peut proposer des contenus et des façons de travailler bien différentes d'un établissement à l'autre).

Le site web de la formation est une ressource importante pour les candidat·es : <https://informatique.up8.edu/licence-iv/>

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats dans les matières scientifiques		Notes dans les matières comprenant de l'informatique (programmation) ou à défaut les autres matières scientifiques.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition de la démarche scientifique, Rigueur scientifique nécessaire à la pratique de la programmation		Ensemble des pièces constitutives du dossier	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie, Curiosité intellectuelle, Envie et capacité à passer beaucoup de temps à programmer et chercher à résoudre des problèmes.		Ensemble des pièces constitutives du dossier	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et intérêt pour la formation exprimé dans le projet, Motivation concrète pour la programmation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité pour les questions sociétales, Intérêt pour la démarche scientifique		Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Allemand / Arabe

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Allemand / Arabe	Jury par défaut	Tous les candidats	25	7	4	4		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en allemand et arabe) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/~Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation.		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Allemand / Espagnol

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Allemand / Espagnol	Jury par défaut	Tous les candidats	25	0	0			

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en allemand et espagnol) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Allemand / Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Allemand / Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	25	0	0			

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en allemand et italien) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours pour débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, Synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Allemand

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Allemand	Jury par défaut	Tous les candidats	32	148	112	136	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais et allemand) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Arabe

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Arabe	Jury par défaut	Tous les candidats	70	467	280	354	37	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais et arabe) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais / Chinois

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais / Chinois	Jury par défaut	Tous les candidats	32	324	178	262	21	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

La maîtrise de l'anglais est indispensable pour s'inscrire en Licence LEA Anglais-Chinois. En revanche, les débutants en chinois sont acceptés.

Le niveau requis est le niveau B2 pour l'anglais que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA Anglais / Chinois.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais, niveau débutant accepté en chinois) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour l'anglais (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant sauf chinois)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant sauf chinois)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, Synthèse et argumentation		Bulletins (Appréciation des enseignants) Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Espagnol

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Espagnol	Jury par défaut	Tous les candidats	122	775	544	698	28	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais et espagnol) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	32	218	162	215	29	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais et italien) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Portugais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Portugais	Jury par défaut	Tous les candidats	32	212	158	208	25	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais et portugais) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Russe

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais / Russe	Jury par défaut	Tous les candidats	25	63	59	63	33	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en anglais et russe) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Arabe / Espagnol

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Arabe / Espagnol	Jury par défaut	Tous les candidats	27	53	41	44	35	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en arabe et espagnol) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire–Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Arabe / Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Arabe / Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	25	12	10	10		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en arabe et italien) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Espagnol / Italien

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Espagnol / Italien	Jury par défaut	Tous les candidats	27	25	24	24		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en espagnol et italien) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire–Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Espagnol / Portugais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Espagnol / Portugais	Jury par défaut	Tous les candidats	32	87	76	84	28	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en espagnol et portugais) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Italien / Portugais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Italien / Portugais	Jury par défaut	Tous les candidats	25	8	8	8		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en italien et portugais) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Italien / Russe

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues étrangères appliquées – Parcours Italien / Russe	Jury par défaut	Tous les candidats	25	2	2	2		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.

Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).

Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante qui forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat.

Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiant.e.s approfondissent leur apprentissage d'au moins deux langues étrangères (niveau B2 requis en italien et russe) et peuvent y poursuivre l'apprentissage d'une troisième langue.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques.

Au terme du deuxième semestre les étudiant.e.s choisissent entre deux spécialisations : Commerce international ou Communication multilingue-traduction.

Tou.te.s nos étudiant.e.s bénéficient d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage au semestre 6.

Pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/~Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA).

Certain.es candidat.es sont invité.es à suivre des cours supplémentaires "Aménagement pédagogique" destinés à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau en sciences humaines et économiques, Niveau de langue (aucun cours de débutant)		Notes en Langues, Français, Histoire-Géographie, SES, Philosophie, Questionnaire (aucun cours de débutant)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités d'expression, synthèse et argumentation		Bulletins (appréciation des enseignants), Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences et débouchés de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Curiosité et envie de découvrir et apprendre		Fiche avenir, Activités et centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Portail Lettres – Littérature : création littéraire et écritures du monde

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Lettres – Littérature : création littéraire et écritures du monde	Jury par défaut	Tous les candidats	130	581	576	576	18	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Curiosité intellectuelle

Intérêt pour la culture littéraire et artistique

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence "Lettres : création littéraire et écritures du monde" s'adresse aux étudiant.e.s souhaitant étudier les littératures française, francophones et étrangères ainsi que la littérature comparée.

L'offre de formation originale comprend des ateliers pratiques de création littéraire (animés par des enseignant.e.s et des écrivain.e.s) et propose des formats (facultatifs) d'enseignement intensifs afin de varier les modalités pédagogiques.

Les enseignements proposés permettent d'associer l'étude combinée des corpus littéraires (de l'Antiquité à l'extrême contemporain) et de la théorie littéraire à des pratiques collectives d'écriture et de lecture.

La licence prépare aux métiers de l'enseignement, aux métiers du livre et à divers masters littéraires (MEEF, recherche, création littéraire).

Les étudiant.e.s construisent leur parcours à leur rythme et bénéficient d'une grande souplesse dans la construction des emplois du temps.

Un grand choix de mineures est offert aux étudiant.e.s (Littératures anglophones, Littératures hispanophones, Langues et cultures européennes, Arts plastiques, Théâtre, Etudes sur le genre, Géographie).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Sur la base des notes de Première et de Terminale, des notes du bac et du "Projet de formation", certains étudiant.es sont invité.es à suivre un cours supplémentaire (intitulé "Chemin vers l'écriture"), destiné à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les notes de 1 ^{ère} et de terminale (ou de la dernière année d'enseignement secondaire à l'étranger), en particulier les notes de français, de langue et de philosophie.		Notes	Essentiel
	Pour les étudiant.e.s ayant déjà obtenu leur baccalauréat, les notes obtenues aux différentes épreuves, en particulier les notes de français, de langue et de philosophie.		Notes	Essentiel
	Pour les étudiant.e.s en réorientation, le parcours post-bac.		Notes	Essentiel
	Notes obtenues pour tout diplôme étranger.		Notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Pour les étudiant.e.s ne possédant pas la nationalité française et n'étant pas titulaires d'un bac français, à l'exception des ressortissants de pays où le français est une langue officielle, le niveau obtenu lors du Certificat de niveau en la langue française (niveau C1 souhaité, niveau B2 possible en fonction du reste du dossier).		Notes	Essentiel
Savoir-être	Curiosité intellectuelle		Projet de formation motivé, Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivations formulées		Projet de formation motivé, Fiche avenir	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la culture littéraire et artistique	Activités et centres d'intérêt	Important
---	--	--------------------------------	-----------

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Portail Lettres – Littérature : création littéraire et écritures du monde

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Lettres – Littérature : création littéraire et écritures du monde – Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	20	303	300	302	34	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Curiosité intellectuelle

Intérêt pour la culture littéraire et artistique

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation offre une connaissance générale de la littérature, mais elle a aussi comme objectif d'interroger les liens qui unissent la littérature aux autres disciplines, ainsi que le rôle de la littérature dans les sciences humaines.

Elle fournit également les outils méthodologiques nécessaires à l'analyse des textes.

Les étudiants bénéficient de cours en petits groupes, avec des enseignants de renommée internationale, qui restent proches des étudiants.

Les horaires des cours sont compatibles avec une activité professionnelle ; les parcours sont diversifiés et souples.

Les enseignements sont originaux, notamment dans le domaine de la création littéraire ou dans les métiers du livre.

Dans leur cursus, les étudiants auront la possibilité d'effectuer des stages de préprofessionalisation ou des projets tutorés.

Les cours de l'option santé se feront en e-learning, avec un jour de la semaine réservée à cet apprentissage.

<https://litterature-francaise.univ-paris8.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Mondes anglophones

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Mondes anglophones	Jury par défaut	Tous les candidats	160	2073	912	1383	30	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Pour cette formation, il est attendu des candidat·e·s :

qu'ils/elles manifestent une vraie ouverture à la différence, l'interdisciplinaire ;

Qu'ils/elles manifestent une curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant évidemment trait aux pays anglophones ;

Qu'ils/elles soient capables de mener une réflexion approfondie sur la langue anglaise et ses multiples utilisations ;

Qu'ils/elles comprennent l'essentiel de documents (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) concrets ou abstraits d'une certaine complexité en langues anglaise ET française ;

Qu'ils/elles possèdent des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants (niveau B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues minimum) pour s'exprimer en langue anglaise sur une grande gamme de sujets ayant trait à l'actualité mais aussi à l'histoire, la civilisation et la littérature des pays anglophones et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ;

Qu'ils/elles puissent écrire en langues française ET anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc) en transmettant une information ou en étant capable d'argumenter pour ou contre une opinion donnée et qu'ils aient envie de développer un avis critique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LLCER parcours Mondes Anglophones concerne les étudiant·e·s qui souhaitent se spécialiser en anglais en l'abordant par les quatre piliers que sont la civilisation, la littérature, la traduction et la linguistique.

Cet apprentissage s'adresse à celles et ceux qui ont déjà acquis un bon niveau d'expression dans cette langue (niveau B2) et souhaitent approfondir leurs connaissances et acquérir un niveau supérieur (C1 / C2) afin de s'engager dans l'enseignement, la recherche ou les métiers de la traduction, de l'interprétariat, de la culture et de la communication.

La L1 met l'accent sur le renforcement en langue et sur l'acquisition des fondamentaux, notamment en méthodologie.

À partir de la L2, les étudiant·e·s peuvent renforcer leur domaine de spécialité en choisissant l'une des mineures internes (Traduction et transferts culturels ; Enseignement ; Sociétés, cultures et politique ; Littératures, arts et médias ; Linguistique, langage et société) ou s'ouvrir à d'autres domaines et champs de savoirs par le biais d'une mineure externe, en fonction de leur projet professionnel.

La possibilité d'effectuer un stage est offerte aux étudiant·e·s en troisième année.

Le département d'anglais propose également un double cursus anglais-histoire, ainsi que la mineure "Création littéraire et écritures du monde" dans le cadre d'une licence accordée.

Pour en savoir plus :

<https://www.depa.univ-paris8.fr/>

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-LLCER-Anglais-587->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur.		On tiendra compte des notes dans les disciplines suivantes :- français / lettres ; anglais ; histoire-géographie (ou histoire-lettres) ; philosophie si cette matière a été suivie ; sciences économiques et sociales si cette matière a été suivie ; autres langues si ces matières ont été suivies. Le sujet et la note d'éventuels TPE seront également pris en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences linguistiques en anglais et en français.		Notes : Anglais et Français, Appréciation des enseignants sur les bulletins. Il est attendu des candidat·e·s : qu'ils/elles soient capables de mener une réflexion approfondie sur la langue anglaise et ses multiples utilisations ; qu'ils/elles comprennent l'essentiel de documents (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) concrets ou abstraits d'une certaine complexité en langues anglaise ET française ; qu'ils/elles possèdent des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants (niveau B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues minimum) pour s'exprimer en langue anglaise sur une grande gamme de sujets ayant trait à	Essentiel

			l'actualité mais aussi à l'histoire, la civilisation et la littérature des pays anglophones et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ; qu'ils/elles puissent écrire en langues française ET anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc) en transmettant une information ou en étant capable d'argumenter pour ou contre une opinion donnée et qu'ils aient envie de développer un avis critique.	
Savoir-être	Ouverture d'esprit et goût de l'interdisciplinarité.		Fiche avenir, Projet de formation motivé. Il est attendu des candidat.e.s : qu'ils/elles manifestent une vraie ouverture à la différence, à l'interdisciplinaire.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Attrait pour les mondes anglophones.	Motivation, Attrait pour les mondes anglophones.	Projet de formation motivé. Il est attendu des candidat.e.s : qu'ils/elles manifestent une curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant évidemment trait aux pays anglophones.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Mondes arabes

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Mondes arabes	Jury par défaut	Tous les candidats	75	117	117	117	37	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un niveau B2 en langue arabe (expression et compréhension).

Disposer d'une bonne maîtrise du français et de l'arabe littéral qui permette de construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer d'une bonne culture concernant les mondes arabes et musulmans (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visites, voyages).

Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en arabe.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en petit groupe.

Curiosité, envie de découvrir d'autres cultures, ouverture d'esprit et tolérance.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation en LLCER arabe est divisée en six semestres de 12 semaines chacun et l'enseignement est organisé selon un système d'Unités d'Enseignement (UE) composées d'Eléments Constitutifs (EC).

Les programmes de formation se répartissent entre quatre secteurs : Langue arabe et traduction, Civilisation musulmane et histoire du monde arabe, Littératures et cultures des sociétés arabes, Médias et humanités numériques arabes.

Avec sa nouvelle maquette de Licence, la LLCER arabe, en plus d'un socle indispensable à la maîtrise de la langue et de la culture, privilégie les aspects contemporains de ses enseignements.

Elle met davantage l'accent sur l'aspect pré-professionnalisant, en y inscrivant un stage et des ateliers de pré-professionnalisation.

Des licences accordées sont organisées avec les départements d'Histoire et de Création littéraire.

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus: <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-LLCER-Arabe-588->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Disposer d'un niveau B2 en langue arabe (expression et compréhension), Disposer d'une bonne maîtrise du français qui permette de construire un raisonnement, synthétiser, produire, traiter des contenus diversifiés.	Disposer d'un niveau B2 en langue arabe (expression et compréhension), Disposer d'une bonne maîtrise du français qui permette de construire un raisonnement, synthétiser, produire, traiter des contenus diversifiés.	Notes en première et terminale en Arabe et en Français, Questionnaire	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en petit groupe		Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Curiosité, envie de découvrir d'autres culture, ouverture d'esprit et tolérance		Projet de formation motivé	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la culture des mondes arabes et musulmans (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visites, voyages)		Projet de formation motivé	Complémentaire

Signature

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Etudes européennes et internationales

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Etudes européennes et internationales	Jury par défaut	Tous les candidats	65	261	256	256	30	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un bon niveau rédactionnel permettant d'argumenter un raisonnement.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.

Etre motivé.e. pour élaborer un parcours et projet professionnel individuel, notamment à travers le choix de la mineure.

Aimer les langues. Etre capable d'investir le travail nécessaire dans le programme d'apprentissage intensif de la langue de spécialisation (LV1) pour atteindre un bon niveau à la fin du cursus.–

La langue de spécialisation doit avoir été étudiée au lycée ou l'étudiant.e doit avoir acquis un niveau B1 dans un autre cadre.

Niveau B1 requis en anglais pour les étudiant.e.s qui choisissent l'anglais LV2 en mineure interne (places limitées).

Faire preuve de curiosité et d'un esprit d'ouverture. Etre intéressé.e par l'histoire et la culture des différents pays d'Europe.

Disposer d'une bonne culture générale.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Études Européennes et Internationales est une formation innovante qui allie un programme transversal d'études culturelles, historiques et politiques de l'Europe et un programme intensif en langues, dont une langue de spécialisation (LV1).

Les étudiants sont incités à passer un ou deux semestres à l'étranger à la fin de leur cursus.

La formation offre des mineures internes dans une langue étrangère (LV2) ou externes, c'est à dire en dehors de l'UFR Langues et cultures étrangères (Droit, Création littéraire, Science Politique).

Il n'est pas possible de commencer l'apprentissage de la LV1 ou de la LV2 en première année de licence.

Ces langues doivent avoir été étudiées dans l'enseignement secondaire ou avoir été apprises dans un autre cadre.

Le nombre de places en mineure interne LV2 anglais et en mineure externe de science politique est limité. Les étudiant.e.s ont un enseignement de 3 heures hebdomadaires en anglais un semestre par an chaque année.

Objectifs : acquérir la maîtrise approfondie d'une ou deux langues européennes à l'écrit comme à l'oral ; comprendre historiquement les réalités contemporaines de l'Europe ; développer les compétences linguistiques et pratiques nécessaires aux activités de médiation interculturelle en Europe.

Spécificité : cette formation se distingue des cursus de langues classiques parce qu'elle replace l'étude des langues et des civilisations étrangères dans un contexte culturel et historique transnational ; elle conserve un fort ancrage dans la formation en langues approfondie, ce qui la distingue d'autres cursus en études européennes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Il est rappelé aux candidats que la formation en licence LLCER Etudes européennes et internationales (LEEI) requiert d'être un utilisateur indépendant (niveau de compétence de langue étrangère B1 ou B2 selon le CECRL) dans l'une des langues suivantes au moins : allemand, espagnol, italien, portugais.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Mondes hispaniques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Parcours Mondes hispaniques	Jury par défaut	Tous les candidats	70	203	203	203	30	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Avoir un bon niveau en espagnol, cette formation ne s'adressant pas aux débutant.e.s.

Avoir étudié l'espagnol en LV1 ou LV2 au lycée est par conséquent indispensable à la réussite de l'étudiant.e.

Manifester un intérêt marqué pour la langue espagnole et les cultures hispaniques puisque l'essentiel de la formation délivrée concernera les littératures, les civilisations, les arts et les langues de l'Espagne et de l'Amérique hispanique. Manifester des capacités de travail en autonomie, qui seront développées au cours de la formation.

Un esprit critique, le goût de l'interdisciplinarité, la curiosité intellectuelle sont des atouts pour la réussite dans cette formation.

Un bon niveau rédactionnel, en français et en espagnol (niveau LV2 de terminale pour l'espagnol), ainsi qu'un bon niveau de compréhension et d'expression orale en espagnol sont attendus de l'étudiant.e.

Être motivé.e par une formation en espagnol et sur les mondes hispaniques, afin de construire avec elle un parcours individuel professionnalisant ou de recherche.

Cette motivation est essentielle à l'apprentissage intensif en langue espagnole que recevra l'étudiant.e.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pendant les trois années de la Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales parcours Espagnol les étudiant·e·s acquièrent la maîtrise de la langue espagnole et développent une connaissance approfondie de la culture, l'histoire et les productions culturelles des pays hispaniques (Espagne et Amérique Latine).

Cette formation pluridisciplinaire se distingue par l'accent mis sur le développement des compétences communicationnelles de l'étudiant·e, à l'oral et à l'écrit.

L'essentiel de la formation est délivré en langue espagnole, ce qui demande un bon niveau dans cette langue, à l'oral comme à l'écrit.

Les pratiques pédagogiques visent à développer des enseignements appliqués sous forme d'atelier.

Elle donne une place importante à des champs de savoirs innovants et dynamiques (le genre, le colonialisme, les humanités numériques...) et à des pratiques artistiques comme l'audiovisuel ou la musique.

La première année vise à consolider la maîtrise de la langue espagnole et propose des introductions à l'histoire et la littérature espagnole et latino-américaine, ainsi qu'à la traduction et la linguistique.

Ces compétences sont approfondies en deuxième et troisième année, avec la possibilité de suivre soit une mineure d'approfondissement dans la discipline, soit une mineure en langue et culture catalanes, ou bien une mineure externe pour une formation bi-disciplinaire.

L'étudiant·e suit par ailleurs un cours de langue B et une formation en informatique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Certains étudiant.es sont invité.es à suivre un aménagement pédagogique, destiné à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau rédactionnel, en français et en espagnol (niveau LV2 de terminale pour l'espagnol), ainsi que niveau de compréhension et d'expression orale en espagnol, Culture générale et ouverture au monde.		Notes de français, langue étrangère et philosophie.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacités de travail en autonomie.		Appréciations des enseignants sur les bulletins scolaires, Fiche avenir.	Essentiel
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, Goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère.		Appréciations des enseignants sur les bulletins scolaires, Fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt marqué pour la langue espagnole et les cultures hispaniques, Motivation pour une formation en espagnol et sur les mondes hispaniques.		Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Mathématiques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Mathématiques	Jury par défaut	Tous les candidats	50	868	475	639	24	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHÉMATIQUES :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Disposer des connaissances mathématiques requises pour suivre l'enseignement dans de bonnes conditions.

Disposer de compétences en communication, à l'écrit comme à l'oral.

Disposer de compétences méthodologiques et comportementales, de capacités à s'organiser et à programmer son travail personnel dans la durée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de mathématiques vise un équilibre entre une formation en mathématiques fondamentales (logique, analyse, algèbre) et en mathématiques appliquées (probabilités, statistiques, algorithmes, codes et cryptologie).

La formation comprend plusieurs cours d'informatique.

Des cours d'histoire des sciences permettent de comprendre l'histoire de l'informatique et des mathématiques en lien avec leurs implications dans la société numérique actuelle.

Une mineure sera choisie pour donner une spécialisation à la formation.

La mineure interne de la formation est intitulée "Mathématiques Discrètes, Codes, Cryptographie, Logiques". Elle donne à la fois une base théorique solide et prépare aux débouchés dans la sécurité informatique.

Il existe des accords avec les licences suivantes qui offrent des mineures externes aux étudiants en mathématiques :

- Informatique (mineure "Conception et programmation de jeux vidéos")

- Economie et Gestion (mineure "Economie et Finance")

Spécificités :

- L'enseignement est dispensé principalement en groupes de moins de quarante personnes.

- Un espace de travail équipé d'ordinateurs est disponible.

- La variété des enseignements contribue à favoriser l'acquisition d'une culture générale ainsi qu'une aptitude à l'analyse et à la synthèse.

- Stage ou travail personnel obligatoire en L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale. Étudiants en réorientation : notes de l'enseignement supérieur.		Notes en mathématiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral, Aptitude à se documenter dans une langue étrangère.		Notes de français, langues étrangères	Important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, Capacité à s'organiser, Organiser son travail personnel et être constant dans celui-ci, Compétences méthodologiques et comportementales.		Fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Intérêt pour la discipline et les spécificités de la formation, Cohérence du choix de l'étudiant dans son parcours.		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen.		Fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Musicologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Musicologie	Jury par défaut	Tous les candidats	145	704	704	704	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- * Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée
Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Pour entrer de plein droit en première année de Licence de musicologie une pratique et des bases de techniques musicales sont demandées.

Un test d'orientation est prévu une fois l'étudiant.e inscrit.e.

Pour les étudiant.e.s qui n'auraient pas le niveau requis en première année une année propédeutique est mise en place. Tout en s'inscrivant en première année de licence, l'étudiant.e obtient en validant cette année un Diplôme Universitaire et peut poursuivre ensuite en Niveau 1 des technicités.

Maîtrise et compréhension de la langue française, niveau bac.

Curiosité pour les pratiques artistiques

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence musique propose une formation approfondie aux technicités musicales, articulée à des enseignements spécialisés correspondant aux mineures.

Les enseignements de la licence musique comprennent :

1. Le tronc commun :

- EC de technicités qui constituent le socle de la formation : écriture, audition, intonation (En licence 3, certains EC de technicités sont spécialisés en fonction du choix de la mineure de spécialisation).
- EC de musicologie qui peuvent avoir une orientation historique, analytique ou philosophique et esthétique.
- EC de pratique musicale et technique : cours liés à l'enseignement (pratique vocale, accompagnement au piano, direction de chœur), pratiques musicales collectives ou de studio, ateliers de réalisation.

- EC de méthodologie. Cours de méthodologie s'appuyant sur des objets musicologiques.2.

Mineure de spécialisation :

L'étudiant.e a le choix parmi 6 mineures : Musicologie et Musiques écrites , Jazz et musiques improvisées, Composition assistée par ordinateur, Ethnomusicologie, Dramaturgie,

Enseignement 3. Enseignements transversaux et transdisciplinaires :

- EC libre

- EC Informatique

- EC "Approches des oeuvres" à choisir dans les cours mutualisées dans les départements de l'UFR arts

- EC Langue

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Examen du dossier scolaire		Dossier scolaire	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	L'indication des compétences musicales et techniques sont fondamentales pour la future orientation en DU ou Licence des candidat.es. Ces critères demeurent bien sûr indicatifs mais nous permettent de jauger approximativement le nombre d'étudiant.es susceptibles d'intégrer le DU Techniques de la musique.		Questionnaire, Éventuelle spécialisation du Bac (option artistique ou musique)	Très important
Savoir-être	Autonomie, mais en aucun cas sélectif		Projet de formation motivé, Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Paramètre fondamental dans l'observation du dossier		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Considération du parcours de formation et de pratique musicale et ou artistique hors études secondaires		Questionnaire, Activités et centres d'intérêt	Très important

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Philosophie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Philosophie	Jury par défaut	Tous les candidats	75	365	365	365	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention PHILOSOPHIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique
La licence Philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde
L'intérêt pour la discipline Philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une

bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Aucun autre attendu en dehors des attendus nationaux

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence confère une solide formation initiale en philosophie s'appuyant sur la connaissance des textes et sur une familiarisation avec les langues, méthodes et concepts, hérités de la tradition critique de cette discipline.

Elle poursuit un quintuple objectif :

- 1) Munir de solides connaissances des étudiant.e.s envisageant de s'orienter vers des études philosophiques approfondies.
- 2) Accompagner des parcours étudiants ouverts dans le domaine des arts, des sciences, des sciences humaines et sociales.
- 3) Intensifier la compréhension des interactions pratiques et épistémologiques entre divers champs de connaissance pour des étudiant.e.s qui opteraient pour une orientation professionnelle à l'issue de la licence.
- 4) Ouvrir une possibilité d'instruire un parcours d'étude au sein duquel l'expérience professionnelle puisse être validée et source d'un questionnement philosophique.

5) Faciliter la réorientation des étudiant.e.s grâce aux aménagements de la première année de licence et la création de cours mutualisés.

La licence de philosophie fait partie d'un bouquet avec l'ensemble des autres licences de l'UFR Arts (arts plastiques, cinéma, musique, arts du spectacle).

L'étudiant.e peut suivre une mineure dans l'une de ces formations et construire ainsi un parcours original. Ex : un.e étudiant.e inscrit.e en philosophie peut, grâce aux accords existants entre les départements, suivre la mineure cinéma et construire un parcours individualisé philosophie-cinéma.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Psychologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Psychologie	Jury par défaut	Tous les candidats	295	7462	1480	1712	19	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention PSYCHOLOGIE un certain nombre d'éléments. Chacun est souhaitable mais l'un peut compenser l'autre.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise de l'anglais est donc fortement recommandée.

* Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques
Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une discipline scientifique enseignée dans le tronc commun, en enseignement de spécialité ou en option.

* Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences humaines et sociales

Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux disciplines littéraires ou de sciences humaines et sociales enseignées dans le tronc commun, en enseignement de spécialité ou en option.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence de Psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en psychologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de psychologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence de Psychologie repose sur une volonté d'ancrage multidisciplinaire constituant une ouverture indispensable au métier de psychologue d'une part, et rendant possible la professionnalisation vers d'autres métiers d'autre part.

Ainsi l'objectif de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir les connaissances fondamentales dans les différents champs de la psychologie.

A l'université Paris 8, cela concerne six champs de la psychologie :

- (1) psychologie clinique,
- (2) psychologie du développement,
- (3) psychologie cognitive,
- (4) psychologie sociale du travail et de la santé,

(5) ergonomie

(6) neuropsychologie et neurosciences.

A ces enseignement fondamentaux s'adjoint l'acquisition de compétences transversales (savoir dégager une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques) et de compétences méthodologiques permettant l'étude des comportements humains (techniques de l'entretien, du questionnaire, analyses qualitatives et quantitatives des données etc.).

De plus, la Licence de Psychologie propose dès la 1ère année une mineure au choix de l'étudiant :

- soit en psychologie : 3 thématiques d'actualité sont proposées : « Santé & Handicap », « Les âges de la vie » et « Stress, Santé et bien-être au travail » ;
- soit co-organisée avec la Licence Sciences du Langage : deux parcours de mineures sont proposés « Etudes sourdes » ou « Linguistique, Acquisition et psycholinguistique ».

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de fournir le plus d'éléments possibles afin qu'elle puisse apprécier au mieux la candidature. Notamment, elle invite ces candidats à bien fournir les notes des différents bulletins et à argumenter l'ensemble de leur dossier de candidature dans la partie "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bacheliers 2023 : Bulletins de 1ère et de terminale, Résultats aux évaluations communes de 1ère, Résultats aux épreuves anticipées de 1ère. Bacheliers antérieurs : Bulletins de 1ère et de terminale, Notes des diplômes de l'enseignement supérieur obtenus ou en cours.	Bacheliers 2023 : Bulletins de 1ère et de terminale, Résultats aux évaluations communes de 1ère, Résultats aux épreuves anticipées de 1ère. Bacheliers antérieurs : Bulletins de 1ère et de terminale, Notes des diplômes de l'enseignement supérieur obtenus ou en cours.	Les éléments pris en compte sont prioritairement : – Les notes de tronc commun, (en 1ère : Français, Histoire–Géographie, LVA, LVB et Enseignement scientifique ou mathématique pour la voie technologique ; en terminale : Philosophie, Histoire–Géographie, LVA, LVB, et Enseignement scientifique ou mathématique pour la voie technologique).	Essentiel
	Bacheliers 2023 : Bulletins de 1ère et de terminale, Résultats aux évaluations communes de 1ère, Résultats aux épreuves anticipées de 1ère. Bacheliers antérieurs : Bulletins de 1ère et de terminale, Notes des diplômes de l'enseignement supérieur obtenus ou en cours.	Bacheliers 2023 : Bulletins de 1ère et de terminale, Résultats aux évaluations communes de 1ère, Résultats aux épreuves anticipées de 1ère. Bacheliers antérieurs : Bulletins de 1ère et de terminale, Notes des diplômes de l'enseignement supérieur obtenus ou en cours.	Les notes aux enseignements de spécialité et plus spécifiquement lorsqu'elles concernent les enseignements suivants : Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ; Humanités, littérature et philosophie ; Mathématiques ; Numérique et sciences informatiques ; Sciences de la Vie et de la Terre ; Sciences économiques et sociales pour la voie générale. Et les enseignements Physique chimie pour la santé ; Biologie et physiopathologie humaines ; Sciences sanitaires et sociales, Chimie, biologie et physiopathologie humaines pour la voie technologique ST2S.	Essentiel

Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression (écrite et orale), Capacité à argumenter son raisonnement, Compétences dans au moins une langue étrangère.		Fiche avenir : Méthodes de travail et autonomie	Complémentaire
Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome et organisé, Curiosité intellectuelle, plus particulièrement dans les sciences humaines.	Capacité à travailler de manière autonome et organisé, Curiosité intellectuelle, plus particulièrement dans les sciences humaines.	Fiche avenir : capacité à s'investir dans le travail, avis sur la capacité à réussir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et prise en compte de l'aspect pluridisciplinaire de la formation.		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Science politique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Science politique	Jury par défaut	Tous les candidats	125	2644	744	844	17	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1^{er} cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCE POLITIQUE :

* Intérêt pour les questions politiques et sociales

L'intérêt pour les enjeux politiques et sociaux et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés contemporaines est essentiel pour une inscription en licence de science politique. Les formations de science politique incluent en effet à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique.

Cette curiosité peut être attestée par un investissement spécifique dans les humanités et les sciences sociales durant le parcours scolaire (notamment histoire, géographie, et sciences économiques et sociales) ainsi que par des engagements civiques.

Les enseignements dispensés incluent une importante dimension européenne et internationale. Est donc également attendu un intérêt pour les questions transnationales ainsi que pour la diversité des systèmes politiques et sociaux.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Dans les formations universitaires en science politique, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en effet notamment en des exposés, des commentaires de textes et de documents divers et des dissertations. Il est donc important de maîtriser les fondamentaux de la langue (orthographe, grammaire, syntaxe...), indispensables à la construction d'analyses argumentées.

* Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité du candidat à « comprendre » et interpréter les documents de sources diverses, incluant des données qualitatives et quantitatives. La formation en Licence de science politique s'appuie sur l'analyse combinée d'une diversité de documents (notamment des textes académiques mais également des documents officiels, des discours politiques, des rapports administratifs, des productions médiatiques etc...), qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement scientifique. Les formations en science politique visent en effet l'acquisition de compétences et connaissances disciplinaires mais aussi le développement d'une capacité d'analyse scientifique et d'un esprit critique.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence de science politique laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Obtenez votre licence de science politique à Paris 8 dans le 1^{er} département en France à avoir proposé un cursus de science politique complet, de la 1^{ère} année au doctorat.

Les forces du cursus :

- Une formation qui combine l'étude de la vie et l'histoire des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique ;
- La majeure science politique s'articule avec une mineure au choix: études de genre ou histoire ou philosophie ou sociologie ;
- Licence accordée– Spécialisation progressive de la L1 à la L3 ;
- Accompagnement individualisé en L1 par le tutorat ;
- Échanges internationaux encouragés et facilités, parmi un grand choix d'universités étrangères partenaires, dès la L2 ;

- Cours en langue anglaise en L2 et L3 ;
- Stage possible, validé dans le cadre de la formation en L3 ;
- Des débouchés très variés (journalisme ; ONG et organisations internationales ; administration publique ; métiers du secteur associatif ; poursuite d'études en master).

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <https://science-politique.univ-paris8.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Ensemble des résultats, avec une attention particulière portée aux disciplines suivantes : langues vivantes, histoire-géographie, français, philosophie, enseignements de spécialité de « sciences économiques et sociales », « géopolitique et science politique », « humanités, littérature, et philosophie »	Ensemble des résultats, avec une attention particulière portée aux disciplines suivantes : langues vivantes, histoire-géographie, français, philosophie, enseignements de spécialité de « sciences économiques et sociales », « géopolitique et science politique », « humanités, littérature, et philosophie ».	Bulletins de Première, Terminale, Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français et, dans les cas de réorientation universitaire, résultats au baccalauréat et résultats dans l'enseignement supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression (écrite et orale). Analyser, argumenter, dissenter.		Résultats académiques, en particulier notes en Français, philosophie, histoire, SES	Essentiel
Savoir-être	Travailler de façon autonome. Capacité à s'organiser et à être constant dans son travail. Capacité d'analyse scientifique et avoir un esprit critique	Travailler de façon autonome. Capacité à s'organiser et à être constant dans son travail. Capacité d'analyse scientifique et avoir un esprit critique.	Appréciation de la Fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Cohérence du projet		Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, Curiosité pour les questions sociétales		Fiche avenir, Projet de formation motivé	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Sciences de l'éducation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Sciences de l'éducation	Jury par défaut	Tous les candidats	105	1377	412	493	20	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit

groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les étudiants sont amenés dans le cadre de la licence Sciences de l'éducation à connaître progressivement différentes approches en sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation.

La formation vise ainsi l'acquisition de compétences et de savoirs fondamentaux dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Chaque année de licence est constituée d'une Unité d'Enseignement (UE) de majeure, d'une UE de mineure et d'une UE transversale (ex : EC de langue, stage en L2 et L3). L'UE de majeure regroupe des enseignements d'anthropologie, d'histoire, de philosophie, de psychologie, de psychanalyse et de sociologie portant sur les savoirs fondamentaux de la discipline.

Dans l'UE de mineure, plusieurs parcours sont proposés :

- École et enseignement
- Action sociale et soin
- Intervention sociale, formation et éducation numérique
- Formation linguistique et culturelle des migrants (en L3)

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Sciences-de-l-education-598->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Épreuves anticipées du baccalauréat de français ou examens nationaux équivalents		Notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Appréciation projet de formation motivé		Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Appréciation d'un engagement citoyen, étudiant ou associatif		Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Portail Sciences du langage

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Sciences du langage	Jury par défaut	Tous les candidats	95	413	331	413	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain
La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'un niveau de compétences en français écrit qui permette de s'approprier les contenus théoriques et argumentatifs de textes scientifiques longs relevant des sciences du langage.

Disposer d'un niveau de compétences en français écrit qui permette de produire un écrit de type argumentatif.

S'intéresser à la diversité des langues et à leur comparaison, être sensible aux propriétés formelles des langues (jeux de mots, interprétations multiples, sens implicite, reformulation, variation des registres, variation des accents...).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence se fait sur 3 ans (L1, L2, L3).

Au premier semestre de la L1, les cours se répartissent en cours de majeure, cours de mineure et cours transversaux. La majeure regroupe les enseignements fondamentaux de la discipline (7h30 par semaine).

Les étudiantes et les étudiants doivent choisir une mineure qu'ils poursuivront pendant les 3 années de licence. Ils ont le choix entre une mineure externe (prise dans une autre UFR) et trois mineures de sciences du langage : architecture des langues (ADL), français langue étrangère (FLE) et études sourdes (ES).

Quant aux cours transversaux, ils sont communs à toutes les licences.

À partir de la L2, les étudiantes et étudiants choisissent aussi une spécialisation, qu'ils poursuivront en L3.

Ils ont le choix entre Linguistique, acquisition et psycholinguistique (LAP) et Linguistique des langues des signes (LLS).

Le détail de la formation et un résumé des cours sont disponibles sur le site de l'UFR (<https://ufr-sdl.univ-paris8.fr>) sous l'onglet Formation > Licences.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien fournir dans leur dossier les bulletins de première et de terminale, même s'ils remontent à plusieurs années, les résultats du Bac, et aussi les résultats obtenus dans le cursus post-bac (BTS, autre licence en cas de réorientation, classes préparatoires...) La commission conseille aussi à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie.	Bulletins, Relevés de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, Qualité de l'expression écrite, Acquisition de la démarche scientifique		Dossier scolaire, Bulletins, Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, Concentration en classe, Capacité d'organisation, Curiosité intellectuelle		Ensemble du dossier	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation		Lettre de motivation, Projet	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique, Curiosité pour les questions sociétales		Activités et centres d'intérêt, Fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Portail Sciences du langage

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Sciences du langage – Accès Santé (LAS)	Jury option Santé	Tous les candidats	10	411	42	58	28	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Être ouvert.e aux questions de handicap en général et de surdité en particulier du point de vue des sciences humaines (non médical).

Savoir argumenter en français écrit.

Savoir effectuer des lectures théoriques.

Être intéressé.e par les langues en général et par leurs usages.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

En première année de licence, les étudiants choisissant de suivre la licence sciences du langage option santé (L1 SDL-AS) suivront les cours des blocs fondamentaux et transversaux (avec des cours obligatoires) de la licence sciences du langage classique, mais pas les enseignements des blocs des mineures, qui seront remplacés par ceux de l'option santé.

L'UFR de Sciences du langage de l'université Paris 8 est pionnière en matière d'enseignement et de recherche fondés sur une approche linguistique et culturelle des sourds (incluant les malentendants), propre aux sciences humaines et sociales.

Les cours proposés aux étudiants souhaitant s'engager dans des études de santé s'inscrivent dans la volonté de développer une vision holistique (complète) des personnes sourdes et, au-delà, des personnes en situation de handicap, pour une prise en charge de leur santé la plus adaptée possible.

Pour les enseignements transversaux obligatoires, les étudiants en L1 SDL-AS suivront donc les cours suivants :

Semestre 1 – UE 3 Compétences transversales – EC découverte : Histoire des sourds et des langues des signes

Semestre 1 – UE 3 Compétences transversales – EC langue vivante : Langues des signes française – 1 (le cours aura lieu au semestre 2)

Semestre 2 – UE 6 Compétences transversales – EC libre : Sensibilisation à la surdité et à la langue des signes

<https://www.univ-paris8.fr/UFR-sciences-du-langage-SDL>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en format réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment leur lettre de motivation en y indiquant par exemple leur souhait de poursuite d'études.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Résultats des épreuves anticipées de français au baccalauréat, Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Relevés de notes, Bulletins.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition de la démarche scientifique, Qualité de l'expression écrite, Méthode de travail		Bulletins, Dossier scolaire, Lettre de motivation	Très important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, Capacité d'organisation, Concentration en classe, Autonomie, Implication, Capacité à s'investir		Ensemble du dossier	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Cohérence du projet, Adéquation du projet aux débouchés de la formation.		Projet motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique, Curiosité pour les questions sociétales.		Activités et centres d'intérêt, Fiche avenir	Complémentaire

Signature :

Annick Allaigre,
Président de l'établissement Université Paris 8

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris 8 – Licence – Sociologie

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 – Licence – Sociologie	Jury par défaut	Tous les candidats	210	1082	681	797	24	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SOCIOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales
La licence Sociologie a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sociologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome.

Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de sociologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation en sociologie requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales

La sociologie implique en effet une dimension politique, économique et sociale.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Le classement des candidatures repose sur la lecture des projets motivés afin d'évaluer la motivation des candidat.es (lycéen.nes, étudiant.es en réorientation ou en reprise d'études) à rejoindre la licence de sociologie de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint–Denis précisément.

Pour rédiger ce projet, il n'est pas utile de recopier les modèles de lettre accessibles en ligne. Nous recommandons aux candidat.es de consulter la brochure du diplôme et d'indiquer dans leur lettre en quoi l'organisation ou les enseignements proposés dans la licence de sociologie de l'Université Paris 8–Vincennes Saint–Denis précisément pourraient les intéresser ou être utiles à leur parcours.

Les éléments qui caractérisent notre formation sont détaillés sur le site internet du département :

<http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/?p=10296>.

Il s'agit de décrire en quoi cette licence de sociologie est susceptible de correspondre à vos attentes d'après la description précise de la formation, accessible sur le site internet du département.

Merci d'avance de soigner l'orthographe et la syntaxe de vos lettres.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La sociologie et l'anthropologie consistent en l'étude du fonctionnement de la société et des éléments qui la composent (École, famille, travail, etc.).

Il s'agit d'analyser des phénomènes sociaux, comme les inégalités à l'École, sur le marché du travail ou encore dans le domaine de la santé.

Pour y parvenir, les sociologues lisent des travaux scientifiques et mènent des enquêtes (par entretien, observation ou à l'aide de statistiques). Ils analysent ces données et rédigent des synthèses.

Cette licence associe donc des cours thématiques (sociologie de la déviance, du handicap, etc.) et des cours consacrés à la pratique d'enquête (entretien, observation, questionnaire).

Les étudiants pourront renforcer ces compétences en suivant la "Mineure Enquête" ou en se spécialisant en "Mineure Anthropologie".

Ils pourront aussi suivre un ou plusieurs enseignements dans une autre discipline.

Le cursus propose de préparer les étudiants qui le souhaitent aux concours d'entrée des écoles du travail social. Dans ce cas, les étudiants pourront suivre en L1 un cursus de "Préparation aux métiers du social".

Une autre particularité de ce diplôme est d'accueillir les étudiants dans des cours à effectifs réduits. Nous n'assurons pas de CM en amphithéâtre.

Enfin, la promotion compte beaucoup d'étudiants en réorientation ou en reprise d'études.

Merci de consulter le site du département et les conseils aux candidats Parcoursup : <http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/?p=10296>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, et plus particulièrement le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	La motivation à rejoindre la licence de sociologie de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis précisément des lycéen.nes ou des candidat.es en réorientation ou en reprise d'études.		Pour saisir cette motivation, la commission d'examen des vœux s'appuie sur le projet de formation motivé. Ce dernier doit décrire en quoi la licence de sociologie de l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis est susceptible de correspondre aux attentes du ou de la candidat.e d'après la description précise de la formation, accessible sur le site internet du département : http://www2.univ-paris8.fr/sociologie/	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature

Annick Allaire,

Président de l'établissement Université Paris 8